

**LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU****MARDI 13 OCTOBRE 2020**

Présent: Armand Hermans, président du CPAS  
Rudi Seghers, Directeur général adjoint  
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent  
Iris Van Laethem, responsable service social  
Audrey Monsieur, directeur général

Absent:  
Excusé:

---

**LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H****EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.****A. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE**

1. Centre de services local et services à domicile – Adaptation des tarifs de la Centrale des Moins Mobiles pour 2021

Le Bureau permanent approuve l'adaptation des tarifs de la Centrale des Moins Mobiles.

**B. SERVICE SOCIAL**

2. Service social – Dates des assemblées du Bureau permanent en 2021

Le Bureau permanent arrête le calendrier des assemblées pour 2021.

3. Service social – Livraison minimale de gaz naturel par le biais du compteur à budget – Période du 01/11/2020 au 31/03/2021

Le Bureau permanent prend connaissance de l'aide allouée dans le cadre de la livraison minimale de gaz naturel pour la période du 01/11/2020 au 31/03/2021.

4. Service social – Notification – Equipe mobile de vaccination

Le Bureau permanent prend connaissance que l'initiative « Equipe mobile de vaccination » de Zorg en Gezondheid (l'agence flamande de la santé) prévoit à Wemmel une journée de vaccination le 7 janvier 2021. L'objectif de cette équipe de vaccination est de garantir aux groupes cibles les plus vulnérables l'accès aux soins de santé.

5. Service social – Notification – Groupe Facebook fermé à l'intention des clients du service social

Le Bureau permanent prend connaissance de l'avis rendu par le délégué à la protection des données (DPO) dans le cadre de la création d'un groupe Facebook fermé à l'intention des clients du service social et revoit sa décision précédente concernant la création d'un groupe Facebook fermé : le groupe Facebook fermé ne sera pas créé.

6. Service social – Contrat de prêt pour les ordinateurs portables et tablettes

Le Bureau permanent approuve le contrat de prêt pour les ordinateurs portables et tablettes.

7. Service social – Point de contact pour la discrimination en matière de logement en collaboration avec Woonwinkel Noord 3Wplus

Le Bureau permanent prend connaissance de la création d'un point de contact pour la discrimination en matière de logement au sein du service social, et plus précisément du service logement / de l'Agence immobilière sociale.

8. Service social – Aperçu des mesures de soutien des instances supérieures en faveur des CPAS

Le Bureau permanent prend connaissance des mesures de soutien susmentionnées.

### **C. SERVICE FINANCIER**

9. Service financier – Suppression des jetons pour les boissons et adaptation des modalités de paiement au sein de la Résidence

### **D. POLITIQUE ET ORGANISATION**

10. Politique et Organisation – Note de conventions de l'équipe de gestion (MAT) – Organes de gestion

Le Bureau permanent décide d'ajourner à une prochaine séance la discussion concernant la note de conventions.

### **E. PERSONNEL**

11. Personnel – Demande de stage pour le service social

12. Personnel – Désignation d'un fonctionnaire technique – Service de nettoyage externe (E1-E3) dans le cadre d'un contrat de remplacement

13. Personnel – Note de service 2021
  
14. Personnel – Désignation de la commission de sélection dans le cadre du recrutement d'un homme à tout faire/chauffeur pour le CPAS
  
15. Centre de services local et services à domicile – Notification des demandes, cessations et demandes d'exceptions
  
16. Résidence – Attribution de logements au sein de la Résidence – Arrêt de la liste d'attente et de l'attribution des logements
17. Service social - Autre assistance
18. Service social - Droit à l'intégration sociale
19. Service social - Salaire vital équivalent
20. Service social - Initiative d'accueil local
21. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
22. Service social - Emploi article 60§7
23. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
24. Service social - Bureau de location sociale
25. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale  
Audrey Monsieur



Le président - CPAS  
Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx /  
xxxx.

Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel,  
pendant les heures d'ouverture.

Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer> .